

# L'ŒDICNEME CRIARD DANS LA ZPS « FR 8312013 » « St-Yorre à Joze »



**NOVEMBRE 2011**

Jean-Jacques LALLEMANT



**Ligue pour la Protection des Oiseaux**



Délégation Auvergne • 2 bis rue. du Clos Perret • 63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél. +33 (0)4 73 36 39 79 • Fax +33 (0)4 73 36 98 74 • [www.lpo-auvergne.org](http://www.lpo-auvergne.org) • [auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr)

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
DESCRIPTION DE L'ESPECE, STATUTS.....	5
CONNAISSANCE PREALABLE DE L'ESPECE DANS CETTE ZPS.....	7
RESULTATS 2011 .....	8
GENERALITES.....	8
COMMENTAIRES.....	15
LE SITE DE RASSEMBLEMENT POSTNUPTIAL DE LIMONS.....	19
CONCLUSION.....	20
REMERCIEMENTS.....	20
BIBLIOGRAPHIE.....	21

## INTRODUCTION

Ce rapport constituera un nouvel état de référence de la situation de l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) dans la ZPS « FR 8312013 Val d'Allier St-Yorre /Joze ».

Leurs effectifs locaux ont été évalués en 1990, 1999, puis 2002. Il était important de revoir cette situation, en raison du déclin marqué et actuel de cette espèce en Europe, y compris dans certaines régions de France.



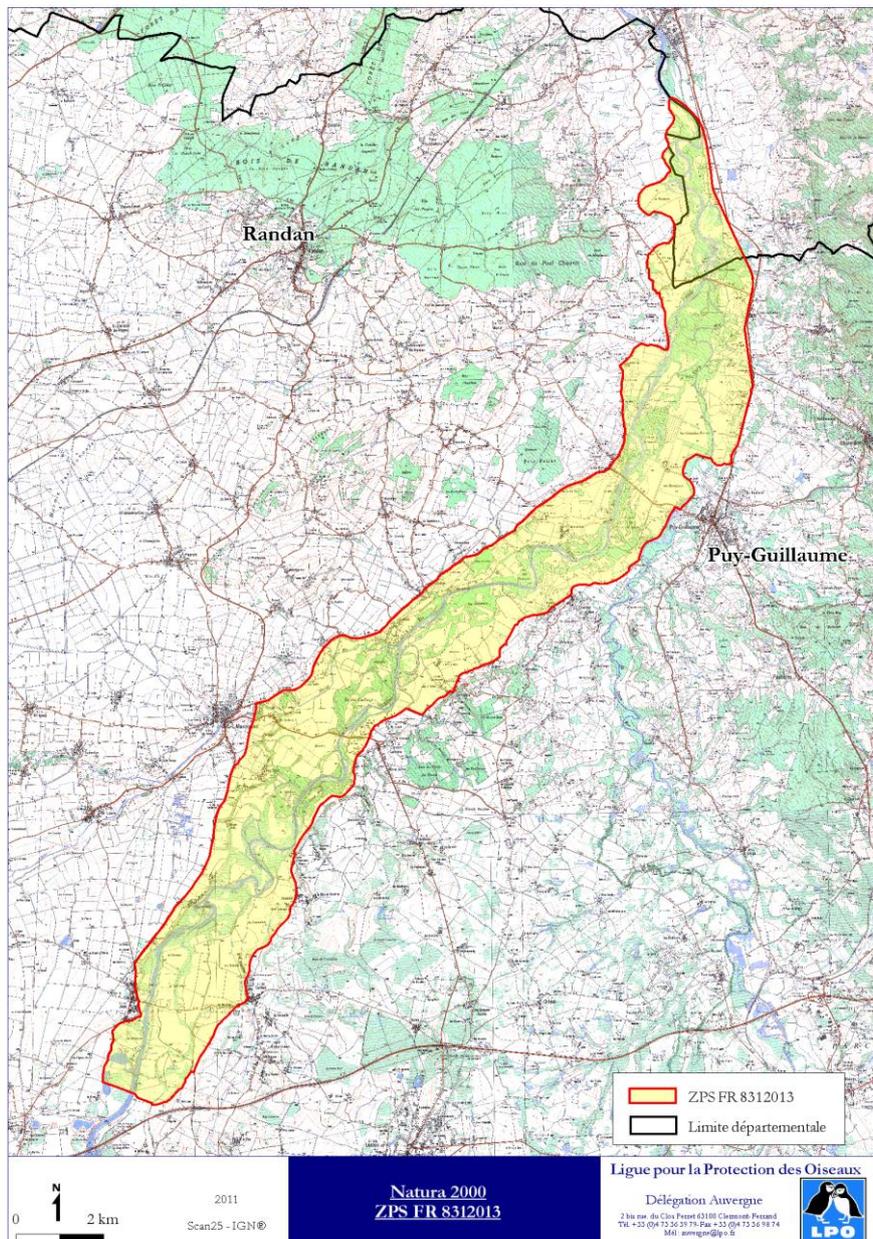
(Photo LPO Auvergne, R. Riols)

## LE SITE ETUDIE

La Zone de Protection Spéciale FR 8312013, dénommé «ZPS val d'Allier Joze / St-Yorre », s'étale sur 14 communes du Puy-de-Dôme et 2 de l'Allier. Elle couvre la vallée de l'Allier sur environ 35 km et 5636 ha.

Les informations naturalistes initiales pour cette zone datent de 1991. Elles faisaient état de la présence (nicheurs, ou non) de 27 espèces d'oiseaux de l'annexe 1. Réactualisée en 2005, après une expertise de terrain en 2002, cette liste a été portée à 34 espèces de l'annexe 1 (nicheurs, ou non), dont l'Œdicnème criard.

**Carte 1 : Vue d'ensemble de la ZPS**



## DESCRIPTION DE L'ESPECE, STATUTS

L'œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) est le seul membre européen de sa famille des *Burhinidés*. Ce gros limicole, à l'inverse de ses « congénères », fréquente peu les bords des cours d'eau ou des plans d'eau. Ses activités sont globalement crépusculaires/nocturnes, la journée étant consacrée au repos. C'est donc principalement la nuit que cet oiseau se nourrit : insectes, mollusques, ... et quelques petits vertébrés. L'œdicnème est discret, comme « timide » ; par contre, ses cris portent très loin. Il niche à terre et pond seulement 2 œufs à chaque nichée, dans une légère dépression grattée, non aménagée. Globalement, c'est un oiseau des steppes sèches, voire arides, périphériques de régions désertiques ou de zones sans végétation. En Europe, il recherche tous les milieux s'en approchant : steppes de galets (comme la Crau (13), les grands Causses (48)). Les zones avec des champs nus au printemps, caillouteux, retiennent l'essentiel de la population. Parmi les exceptions, il niche parfois dans de vastes dunes, dans des vignes, ou sur des îlots de cours d'eau. Ce dernier exemple concerne presque uniquement l'Auvergne, le Bourbonnais en particulier, où il présente la particularité de s'installer sur les vastes plages et îlots de l'Allier et de la Loire. Il possède une vaste répartition qui s'étire du sud-est asiatique aux Iles Canaries.

En Europe, l'essentiel de sa population occupe les pays circumméditerranéens et les Balkans. La publication de Birdlife International (2004) montre que les zones occupées les plus nordiques sont le sud de l'Angleterre, la Slovaquie et la Biélorussie. Par contre, il a disparu d'Allemagne, de Pologne et de Tchéquie. Il est rare ou marginal dans de nombreux pays européens et la tendance est nettement au déclin dans la plupart des pays. Sa population était estimée à 46 000 / 78 000 couples. Le pays hébergeant l'effectif le plus important est l'Espagne, avec 30 000/40 000 couples.

La France est aussi un pays important pour la survie de cet oiseau. Le dernier atlas national des oiseaux nicheurs (1994) précise sa répartition. Il niche principalement dans le centre ouest de la France, plus les vastes plaines de Champagne, en plaine d'Alsace et dans un large arc bordant le sud du massif central et le sud des Alpes, depuis le département du Lot à celui des Alpes de Haute Provence, en passant par les plaines languedociennes et provençales. Enfin, il niche dans la plaine et sur les plateaux bas du Roussillon. Ce document décelait une régression dans les départements occupés les plus nordiques, comme la Somme, l'Aisne, l'Oise, le Calvados, par rapport à l'ouvrage précédent (Yeatman, 1976). Birdlife (*loc. cit.*, 2004) indique que la population française est comprise entre 5000 et 9000 couples et semble stable.

L'atlas des oiseaux de France en hiver (1991), au terme d'une enquête durant les mois de décembre, janvier et premières quinzaines de février de 1977, 1978, 1979, et 1980/81, indiquait l'existence de quelques individus hivernants sur quelques sites dispersés dans l'ouest, le sud et le centre. C'est d'ailleurs en Auvergne (Blanchon & Brugière, 1984) que le premier hivernage documenté en France fut relaté, à Varennes-s-Allier (03), entre décembre 1968 et janvier 1969, puis de novembre 1979 à février 1980 et enfin de novembre 1982 à février 1983, avec un maximum de 13 oiseaux, cet hiver là. L'atlas indiquait, à l'époque, que la plupart de ces sites restaient ponctuels. Les œdicnèmes ouest-européens vont hiverner dans le sud de l'Espagne, le sud de l'Italie et les pays du Maghreb.

Quelques années plus tard, une monographie nationale a été publiée (Malvaud, 1996). Elle dressait notamment un état des lieux de sa répartition, plus précis que celui des Atlas nationaux des nicheurs et des hivernants (*loc. cit.*, 1991 et 1994), région par région. Elle confirmait aussi l'absence d'hivernage « vrai » dans notre pays.

Les données de l'atlas national en cours (2009-2012), visibles sur le site [www.atlas-ornitho.fr](http://www.atlas-ornitho.fr), sont peu analysables, car il y a encore beaucoup trop de manques de la part de régions ou de départements. Cependant sur la carte disponible pour cette espèce, rien n'augure de changements importants dans sa répartition, sauf deux populations qui semblent plus fortes que par le passé : dans la vallée de Seine dans le département de l'Eure et dans le nord du Jura.

En Auvergne, sa répartition et son statut sont maintenant mieux connus (LPO Auvergne, 2010). Dans les grandes lignes, l'œdicnème occupe principalement le nord de la région : presque tout le département de l'Allier, le centre-nord de celui du Puy-de-Dôme. Puis d'Issoire (63) à Langeac et à Léotoing (43), quelques couples sont connus sur les plateaux adjacents au val d'Allier et de la Limagne Issoiro-Brivadoise. Comme évoqué plus haut, notre région présente la particularité unique d'abriter une belle population sur les îlots et grandes plages des vals de Loire et de l'Allier. L'effectif régional est évalué à 430-720 couples nicheurs en 2010.

L'œdicnème criard est :

- En Europe, classé à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux de 1979
- En France, protégé par la loi et inscrit dans la catégorie des oiseaux « quasi menacée » (NT) de la Liste rouge nationale (2008)
- En Auvergne, considéré comme « Vulnérable » (VU) dans la Liste rouge régionale (LPO, 2008).



(Photo LPO Auvergne, R. Riols)

## CONNAISSANCE PREALABLE DE L'ESPECE DANS CETTE ZPS

L'œdicnème criard est connu dans cette ZPS depuis la fin des années 50. Lors de la compilation des données pour le classement de ce secteur du val d'Allier en Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), vers 1990/91, l'indication de 20 à 30 couples était sans doute une surestimation des effectifs. Pourtant, cette zone est plutôt bien connue depuis le milieu des années 70, surtout pour sa partie amont (Les Martres-d'Artière/Joze) et pour sa partie aval (Limons, Mons, St-Priest-Bramefant, Mariol).

Dans cette ZPS, 3 entités géographiques, ou « mesures » existent, qui furent incluses dans les volets I et II des programmes « Loire nature » (1993/1997 ; puis 2002/2007), puis dans le « Plan Loire » (2008/2013) :

- La mesure « Joze-Maringues », existe depuis le volet I du programme « Loire nature ». Elle s'étend entre le pont de Joze et la confluence de la Morge (Luzillat), soit un peu plus de 13 km de rivière Allier et 880 ha, dont la gestion est partagée entre le CEN Auvergne et la LPO Auvergne.
- La mesure « Bec de Dore » (partie Puy de dôme) existe depuis le volet II de « Loire nature ». A ce moment-là, elle s'étendait uniquement sur la rivière Allier, depuis la limite communale entre Limons et Luzillat, jusqu'à quelques enclaves fluviales Puydomoise sur la commune de St-Priest-Bramefant, en aval du confluent de la Dore. Depuis 2008, cette mesure s'est agrandie et couvre aussi la basse vallée de la dore, sur 6,6km, passant de 260 ha à 1157 ha sur 14,6 km de l'Allier.
- La mesure « Bec de Dore » (partie département Allier), comme la précédente existe depuis « Loire nature II » et ne concerne que le DPF, sur la commune de Mariol, à l'aval du confluent. Elle couvre 222 ha en rive droite sur 4,4 km de la rivière, qui dans ce cas forme la limite avec la partie aval de la « mesure Bec de Dore – 63 ».

Ces 2 programmes d'actions en faveur de la rivière et des milieux riverains ont été l'occasion de réaliser des suivis sur les limicoles nicheurs, dont l'œdicnème :

- En 1993, un recensement poussé des oiseaux nicheurs du lit mineur et des rapaces n'avait obtenu aucun contact avec l'œdicnème, entre Joze et Maringues (Sorin, 1993).
- En 2002, l'expertise de terrain pour toute la ZPS (LPO, 2002) réduisit cet effectif initial à la présence de 3 couples cette année-là. Un retour sur ces données, lors du présent travail, permet d'actualiser les effectifs de 2002 à 4 couples cantonnés.
- Un suivi concomitant entre l'extension prise par certaines plantes invasives et les limicoles nicheurs du lit mineur, pour les 2 mesures du « Bec de Dore », en 2004.
- Une synthèse des différents recensements des limicoles nicheurs du lit mineur du val d'Allier, en 2006, en fin de programme « LN II ».
- Un recensement « Plan Loire » des limicoles nicheurs sur les 3 mesures en 2009.

# RESULTATS 2011

## GENERALITES

Les prospections pour recenser les *Œdicnèmes criards* sur la ZPS ont commencé début avril pour se terminer au début du mois de novembre 2011.

Ces séquences de terrain se sont tenues surtout durant les fins d'après-midi et soirées. Elles étaient basées sur l'écoute plus un examen détaillée (jumelles et/ou télescope) des zones à priori favorables. La tombée de la nuit est un autre bon moment pour détecter ces oiseaux, car leurs vocalises vespérales portent à plus d'un kilomètre, si la zone et le moment sont calmes (circulation routière par exemple). S'il y avait contact en fin de soirée ou la nuit, il restait ensuite à localiser d'éventuels couples, ou individus cantonnés, les journées suivantes. Les connaissances préalables (§ ci-dessus) ont été fort utiles.

En fin d'année 2011, la compilation des données obtenues par nos adhérents a été facilitée par un nouvel outil de science participative : la banque de données « [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org) », mise en place sur Internet par la LPO Auvergne, fin mars 2009. Il y a maintenant un réseau de plus de 800 personnes inscrites. Ils saisissent leurs observations, en temps réel, sur toute la région, pour presque toute la faune vertébrée et quelques groupes d'invertébrés (depuis mars 2010).

Par ailleurs, le chargé de mission pour ce suivi a sollicité aussi, par courrier, quelques adhérents fréquentant ou domiciliés dans cette zone, afin qu'ils collaborent à ce recensement.

Une recherche ciblée sur cet oiseau sur « [faune-auvergne](http://faune-auvergne.org) », sur les 16 communes de cette ZPS donne les résultats suivant :

Communes	Total de données	Maximum d'observations	Totaux d'individus vus	Maximum d'oiseaux vus	Nicheur certain ?
Beauregard-l'Evêque	3	X	X	X	-
Charnat	2	X	X	X	-
Crevant-Laveine	3	X	X	X	-
Culhat	0	X	X	X	-
Joze	17	6/ 2011	43	8/ 1977	Oui
Limons	82	11/ 2011	610	36/ 2011	Oui
Luzillat	1	X	X	X	-
Les Martres-d'Artière	7	3/ 1982	X	X	-
Maringues	6	2/ 1981	X	X	-
Mariol	66	11/ 2011	88	16/ 1998	Oui
Mons	22	5/ 2002	29	9/ ?	Oui
Puy-Guillaume	0	X	X	X	-
Ris	0	X	X	X	-
St-Priest-Bramefant	31	6/ 2000	137	80/ 1980	-
St-Yorre	0	X	X	X	-
Vinzelles	5	2/ 1978	7	?/ 1978	-

Ces résultats mettent en valeur de possibles défauts de prospection (cas de Vinzelles, Beauregard-l'Evêque, Ris, Charnat, Culhat...). En effet, les observateurs qui fréquentent cette ZPS, prospectent surtout la rive gauche, jusqu'à la route Maringues-Lezoux au nord. Il y a nettement moins de personnes qui visitent la partie aval et/ou la rive droite.

Mais ce tableau traduit aussi la répartition de l'œdicnème, assez bien cernée depuis la fin des années 90 surtout. Les premières observations locales obtenues datent de 1959 à Limons. L'oiseau fréquente surtout les communes liées à la confluence Dore / Allier, surtout à son aval.

Au niveau régional, un total de 3338 données existe pour cette espèce, réparties sur 264 communes, depuis 1902. Au niveau de la ZPS, 249 observations d'œdicnèmes criards ont été cumulées sur ces 16 communes depuis la fin des années 50. Toutefois, l'essentiel de ces données, utilisées pour ce rapport, provient des quinze dernières années. 4 communes concernées n'en livrent aucune : St-Yorre, Culhat, Ris et Puy-Guillaume. Les 2 communes qui cumulent le plus de données : Limons et Mariol, abritent, cela sera précisé dans le chapitre suivant, l'essentiel de la population nicheuse de cette ZPS. Limons rassemble aussi le plus grand nombre d'œdicnèmes observés. Cela tient à la présence du seul site de rassemblement postnuptial connu de la zone. Il fut repéré fin 1994 et a fait l'objet de nombreuses visites depuis. Ces résultats seront développés plus loin.

## **RESULTATS DETAILLES POUR 2011**

Il sera évoqué d'abord les principales séances de prospection de ce printemps et leurs résultats bruts. Sont omises plusieurs autres observations ponctuelles. A noter que la commande officielle pour ce travail est arrivée bien tard (le 5 juillet), d'où l'absence de visites en mai et juin (période essentielle), après la mise en attente des financements vers fin avril.

### **5 avril :**

Un oiseau crie dans la plaine des « Baraques » à Limons, au sud de ce hameau, à la nuit. Aucun site n'est connu dans ce secteur. Il s'agit probablement d'un oiseau du lit mineur venu sur un lieu de gagnage ?

Dans l'heure suivante, une écoute près du « château des Bravards », à Limons, permet de contacter un œdicnème, puis un second (à proximité du premier), puis un 3<sup>e</sup> qui leurs répond. Ce dernier n'a pu être localisé avec précision. Il était quelque part au S.O. du hameau des « Moussouves ».

### **8 avril :**

Un oiseau est entendu, à la tombée de la nuit, depuis le stade de Joze (rive droite), quelque part dans la plaine, à l'ouest du bourg de Culhat. Un boisement linéaire empêche de le localiser.

Plus tard, une écoute est faite dans la plaine à l'ouest et au Nord du bourg de Vinzelles. D'abord, aucun oiseau n'est contacté. En dernier lieu, en se positionnant sur le coteau (au-dessus du bourg de Vinzelles), un est entendu dans un axe ouest par rapport à la Mairie.

### **25 avril :**

Une prospection sur Maringues (plaine alluviale entre le niveau des « Goslards » à celui de « Sanat » ; puis à Vinzelles (plaine alluviale à l'ouest du bourg, jusqu'au nord de « Joursac ») ; enfin, la plaine alluviale au nord et à l'ouest de Charnat n'apporte rien. Aucun site n'est connu antérieurement dans ces 3 zones.

### **5 et 18 mai :**

Des prospections menées dans le lit moyen en aval du pont de Crevant-Laveine, par M. et Mme Semiond (bénévoles LPO) sont restées infructueuses.

### **20 juin :**

Une prospection est réalisée le long de la rivière et dans la plaine alluviale de St-Priest-Bramefant (rive gauche) : 4 oiseaux sont contactés pour au moins 2 sites différents.

### **7 juillet :**

Une recherche en amont du pont de Limons apporte des preuves de la présence d'un couple et de sa reproduction (2 grands jeunes vus) et d'un possible second territoire.

### **8 juillet :**

Une nouvelle recherche sur les plaines alluviales de l'ouest de Culhat et de l'ouest de Vinzelles est infructueuse.

### **11 juillet :**

La plaine alluviale en RD et en amont du pont de Joze est prospectée, sans résultats.

Puis du 1<sup>er</sup> septembre au 9 novembre, 7 visites du site de rassemblement, sis au nord du hameau des « Moussouves » (Limons), eurent lieu. Le 5 octobre, recherche vaine de possibles autres sites de rassemblement : dans la plaine alluviale de St-Priest-Bramefant et dans la plaine au nord du bourg de Luzillat.

Ces prospections, en plus des données ponctuelles obtenues par des collègues, ou des adhérents, permettent de conclure à la présence de :

- 5 couples cantonnés, dont une reproduction prouvée
- 2 territoires « incertains »
- 4 autres sites « potentiels »

Il faudra se souvenir que le printemps 2011, très sec, a peut-être joué un rôle bénéfique. En effet, l'Édicnème criard revient tôt de ses sites d'hivernage : la date moyenne de la première observation, dans le département de l'Allier est le 28 février. Les oiseaux retrouvent (ou cherchent) leur territoire, puis pondent rapidement. Les premières peuvent être vues dans les derniers jours de mars et surtout dans les premiers jours d'avril. Ensuite, une seconde ponte est régulière, de fin mai à fin juin.

En ce printemps sec, les champs nus, pour les semis du maïs par exemple, sont donc restés plus favorables (semis « rachitiques », périclitant par la suite), bien plus longtemps qu'en année normale.

Aussi est-il possible que les oiseaux entendus en avril, « hors zones attendues », étaient de nouveaux sites occupés en raison de cet événement météorologique. Malheureusement, l'arrêt temporaire des prospections en mai et juin est intervenu mal à propos et la réponse à cette hypothèse n'a pas été obtenue. C'est dommage car il est possible que des couples se soient effectivement reproduit sur de « nouveaux » sites, comme les plaines alluviales à l'ouest de Culhat, ou de Vinzelles/« Joursat ». Ces éventuels sites sont peut-être aussi passés inaperçus depuis des années ? Ce ne sont pas, en effet, ces vastes champs qui sont les mieux surveillés, prospectés par les naturalistes de la région.

De l'amont, vers l'aval, voici l'inventaire des sites où l'espèce a été contactée, ou a niché en 2011 :

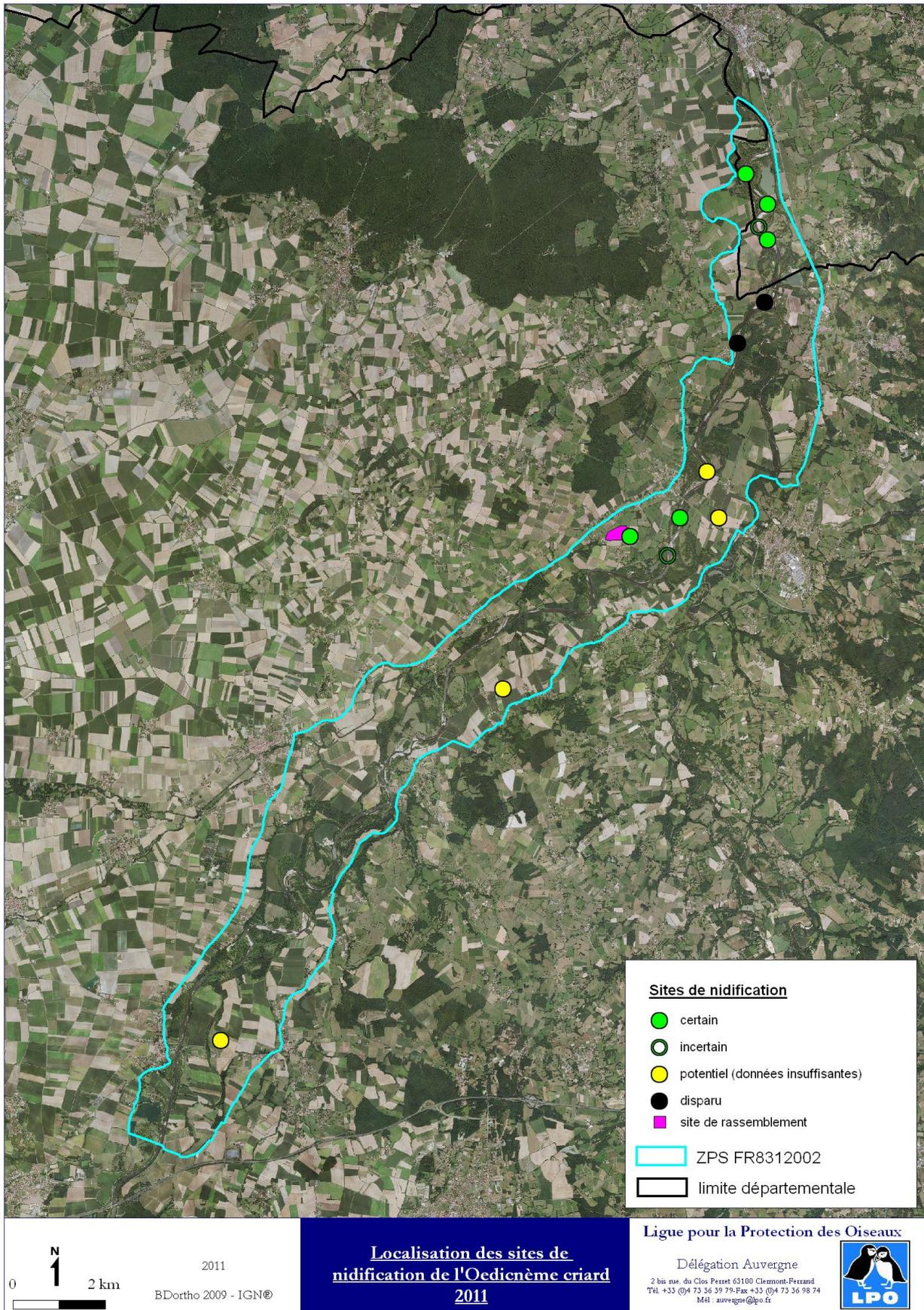
**1// plaine ouest du bourg de Culhat (rive droite – RD):**

Un seul contact (le soir du 8 avril) pour une zone où aucun site de présence n'est connu (fluvial ou terrestre) ! Dans le détail, des oiseaux ont déjà été vus – rarement et plutôt à l'unité - sur les îlots de l'Allier dans le secteur du confluent du Litrou (+ un peu en aval), au nord de cette plaine. Mais jamais la reproduction n'a été prouvée, ni même un temps de présence suffisant dans ces champs.

**2// plaine ouest et N.O. du bourg de Vinzelles et « Joursat » (RD) :**

Un seul contact (le même soir), pour une zone où, là aussi, aucun site de présence n'est connu (fluvial ou terrestre). Des prospections dans ces champs (25/04 et 08/07) sont restées sans résultats. Pour ce secteur, l'Édicnème criard a été vu – rarement – dans la zone d'érosion active de l'Allier, juste en aval du pont de Crevant-Laveine. Là, une petite sablière a « capturé » l'Allier lors de la crue de 1994. Depuis, cette fosse s'est remplie de sédiments et la rivière bouge entre le pont et l'enrochement en aval des « Bigons ». Sur ces grandes plages, qui semblent favorables, sa nidification serait-elle passée inaperçue depuis la fin des années 90 ? Cette zone est bien suivie et jamais aucune donnée n'est venue le confirmer.

Carte 2 : Répartition des territoires occupés par l'Œdicnème criard, en 2011 dans la ZPS



### **3// Plaine des « Moussouves » (Limons) (RG) :**

Cette étendue est connue pour accueillir (depuis 1994 au moins) le seul point de rassemblement postnuptial de l'espèce, dans cette ZPS. Cela sera développé plus loin, dans les commentaires. Par ailleurs, un couple niche dans ces champs, cela se confirme depuis quelques années (observations du soir du 5 avril).

### **4// Lit mineur de l'Allier entre « les Bravards » et le pont de Limons :**

Les plages et îlots de ce bief assez isolé (un seul chemin d'accès peu facile et peu connu) héberge le couple nicheur d'œdicnème « fluvial » le plus en amont sur l'Allier, pour le bassin de la Loire. Les observations du 7 juillet ont apporté la seule preuve de reproduction de ce suivi et permettent de soupçonner la présence d'un second couple.

### **5// Lit mineur au niveau du bourg de Limons :**

Les plages se développant sous le bourg, surtout dans la partie aval du méandre, sont connues pour héberger un couple depuis la fin des années 70 au moins. Un avait d'ailleurs été contacté durant l'enquête de 2009. Cette année, il n'y a eu aucun contact, sauf celui criant le 5 avril au soir, dans la plaine non loin de ce site, mais sans garantie qu'il y soit associé.

### **6// La plaine des Baraques (Limons) :**

Juste à l'Est du site précédent, un oiseau a été entendu le 5 avril, à la nuit. Jamais aucun couple n'a été repéré dans cette zone cultivée. Il reste que ce printemps sec a peut-être offert cette possibilité. Cependant, il est plus probable que cet oiseau venait du site 5, ou du site 4.

### **7// Lit mineur au niveau de « Port de Ris », Mons :**

Un important îlot existe depuis longtemps, collé à la RD. Un couple y nichait. L'évolution de la végétation l'a fait disparaître, notamment en raison d'un fort développement de la Renouée du Japon et de Saules blancs (moitié amont de l'île). L'îlot est abandonné par cette espèce depuis les années 2003/2005. Une action de débroussaillage va être menée (Plan Loire) d'ici le printemps 2012 qui visera le retour de cet oiseau. A suivre.

### **8// Lit mineur en amont du pont de Ris, Mons :**

L'évolution du lit de l'Allier dans les dernières années a créé des plages suffisamment grandes (notamment celle de RG, juste en amont du pont) pour permettre qu'un couple niche dans les années 2002 à 2004. Mais le fort développement de la Renouée du Japon et du dérangement humain (1 « accès véhicules » en amont de cette plage - ouvert par la crue de 2003 et 1 autre sous le pont de Ris), font que les œdicnèmes ne s'y reproduisent plus depuis 2005.

### **9// Lit mineur depuis le pont de Ris jusqu'à la limite aval de la ZPS :**

La dynamique fluviale s'exprime de façon puissante, après réception des flux de la Dore. Le méandrage devient très actif sur ce bief. Aussi, les grandes plages générées par l'érosion de la rivière accueillent-elles, chacune, un couple. Le dérangement par les activités de loisirs est net dans deux sites : la grande plage des Pinots (RD), où ont lieu de véritables rodéos de motos et quads, et sur la plage en face « La Claire » (RG). Les 3 autres plages aux extrémités amont (RG) et aval (RD) du bief, plus celle se développant en face du confluent du Buron (RD), ne sont accessibles qu'à pied. Ce bief héberge donc 4 couples nicheurs « fluviaux » en temps normal ; cela a été vérifié en 2004, 2009. Ce printemps, celui de la grande plage des Pinots reste incertain en raison des dérangements importants (voir photos page 13).

### **10// Plaine alluviale de St-Priest-Bramefant (RG) :**

Un second point de rassemblement postnuptial est soupçonné dans la plaine alluviale de St-Priest-Bramefant. C'est le lieu où le plus important groupe d'oiseaux, jamais observé dans cette ZPS (80 oiseaux), a été noté le 28 septembre 1980. Malheureusement par la suite, aucune autre observation n'est venue étayer son existence. La recherche du 5 octobre dernier, au crépuscule, n'a pas obtenu de résultats.



(photo LPO Auvergne, A. Denèfle)

Ces vues de la grande plage des Pinots (RD à Mariol -03), prises le 3 mai 2011, suffisent à comprendre qu'un oiseau comme l'Édicnème ne peut y nicher. Des motos et des quads viennent s'y défouler lors des premiers beaux weekends printaniers.



(photo LPO Auvergne, A. Denèfle)

## COMMENTAIRES

Ces différentes visites et observations ont permis de confirmer la présence d'au moins **5 couples cantonnés** et de soupçonner la présence de 2 couples « possibles » supplémentaires (voir carte 2, p.12). Une seule preuve de reproduction a été obtenue, à Limons.

D'emblée, ce résultat double presque le recensement de 2002. Par ailleurs, il corrobore celui obtenu en 2004, comme celui de 2009, dans le cadre des programmes « Plan Loire ». En 2011, quelques données intéressantes ont été obtenues en amont.

Le bastion reste la partie aval de cette ZPS, sur les communes de Limons, Mariol et St-Priest-Bramefant. La partie amont reste quasiment « vide » (voir carte 2, p.12 et cartes 3 à +6, p. 17 et 18).

Cette répartition de l'œdicnème dans cette ZPS tient au fait que cet oiseau est un excellent indicateur du fonctionnement naturel de la rivière Allier, notamment de sa capacité à se déplacer latéralement, en érodant ses berges (« dynamique fluviale »). Cette ZPS héberge depuis longtemps les premiers couples d'œdicnèmes criards nicheurs, liés au système fluvial si original de cette rivière. Or, à l'amont, ce potentiel de déplacement est plus réduit. Cela tient principalement à la rareté temporelle de débits suffisamment puissants. En plus dans cette partie, l'Allier est fortement contrainte par les impacts des extractions de granulats passées, avec les enrochements de berges concomitants et l'enfoncement généralisé du lit, parfois même son incision dans les marnes.

Peut-être en raison des apports supplémentaires de la Morge, le dernier tronçon avant le confluent avec la Dore (Luzillat et Limons) est plus actif, que la partie précédente. C'est sans doute la raison pour laquelle les premiers couples nichant régulièrement sur les plages et îlots naturels de l'Allier sont connus depuis longtemps sur la commune de Limons. Il existe dans les archives, des données de 1959 sur cette commune. L'auteur de ce rapport ayant habité Limons de 1979 à 1987, a connu un couple nichant régulièrement sous le village, sur un îlot au niveau de « l'île de la Patache » et un autre sur l'îlot légèrement en aval du « Port de Ris ». Le couple (plus un éventuel second couple) trouvé en amont du pont de Limons n'est connu que depuis peu (2004). Par ailleurs, à Limons, 1 ou 2 couples ont été connus, nichant hors du val d'Allier dans les champs à l'ouest du village, dans la « plaine des Jacquarts ».

**Les couples d'œdicnèmes criards nicheurs à Limons (63), sur des îlots naturels résultant de la dynamique fluviale de l'Allier, sont les premiers sur la rivière en descendant celle-ci. Les premiers de cette population nicheuse singulière, associée aux grands cours d'eau ayant gardés un fonctionnement hydraulique naturel. L'originalité de cette avifaune liée à des milieux neufs (dépôts fluviaux de sédiments, sans végétation au départ), est qu'elle forme un cortège plurispécifique rare d'oiseaux nicheurs, composé du Chevalier guignette, du Petit Gravelot, de la Bergeronnette grise, du Canard colvert ; puis, plus en aval s'ajoutent les Sternes pierregarin et naine. Marginalement et depuis peu de temps, le Goéland leucopnée a enrichi ce cortège.**

Plus en aval, une fois le confluent de la Dore dépassé, la dynamique fluviale de l'Allier devient très ample, très marquée, nettement plus qu'en amont. La Dore est connue pour être un tributaire important de l'Allier, augmentant ses débits, sa puissance, et contribuant fortement à la genèse des grands crues atlantiques. Aussi, la rivière méandre-t-elle de façon très forte sur le tronçon restant de la ZPS. Les différentes photos de l'IGN de la période comprise entre 1946 et notre époque en témoignent.

En amont du niveau de Charnat, malgré la présence de quelques secteurs où la dynamique s'exprime fortement, notamment depuis la crue de novembre 1994, l'œdicnème n'a jamais été repéré nicheur sur des îlots ou des plages. Là, le lit mineur est sans doute aussi trop confiné entre des berges boisées. Cette évolution est historique (depuis le milieu de XX<sup>ème</sup> siècle) et se produit en raison d'évolutions des pratiques agricoles locales (abandon des pâtures riveraines). Cette configuration du lit moyen ne convient absolument pas à cet oiseau qui préfère, de loin, les espaces largement ouverts avec un champ de vision maximal.

Par ailleurs, les plaines alluviales de l'Allier, comme à Culhat, Maringues, Vinzelles, Limons, ne semblent pas retenir cet oiseau. Nos archives n'évoquent aucun territoire, aucune reproduction observée dans ces espaces, depuis qu'elles existent (années 1975 /76). Pourtant l'installation et la reproduction de l'œdicnème criard est connu des « bosses » de la Limagne, où les terrains peuvent être très caillouteux (sédiments fluviaux anciens). Ces oiseaux nichent par exemple sur le coteau joignant Thuret à Aubiat, ou sur le coteau partant de l'ouest de Maringues et rejoignant l'ouest de Joze. Les prospections 2011 sont donc restées vaines dans ces plaines riveraines.

Toutefois, le 5 avril, un oiseau a crié – de nuit, au sud du hameau des « Baraques » (Limons). Puis le 8 avril, un contact a eu lieu sur la limite Joze/Culhat (8 avril), dans la plaine à l'ouest du bourg de Culhat. Le même jour, un oiseau a chanté dans la plaine à l'ouest de Vinzelles. Il reste difficile de tirer des conclusions de ces 3 données. Il est probable qu'il s'agissait d'oiseaux se nourrissant dans les champs, mais nichant dans le lit mineur (ou ailleurs) ? Des prospections diurnes complémentaires sont restées sans résultats. Mais ces observations doivent aussi attirer l'attention sur les conditions météorologiques de ce printemps. Il a été marqué par un long épisode anormalement sec. Cet événement s'est produit de mars à juin, soit la période où l'œdicnème mène sa première nichée. Ont-ils profité de ces conditions et niché ?

---

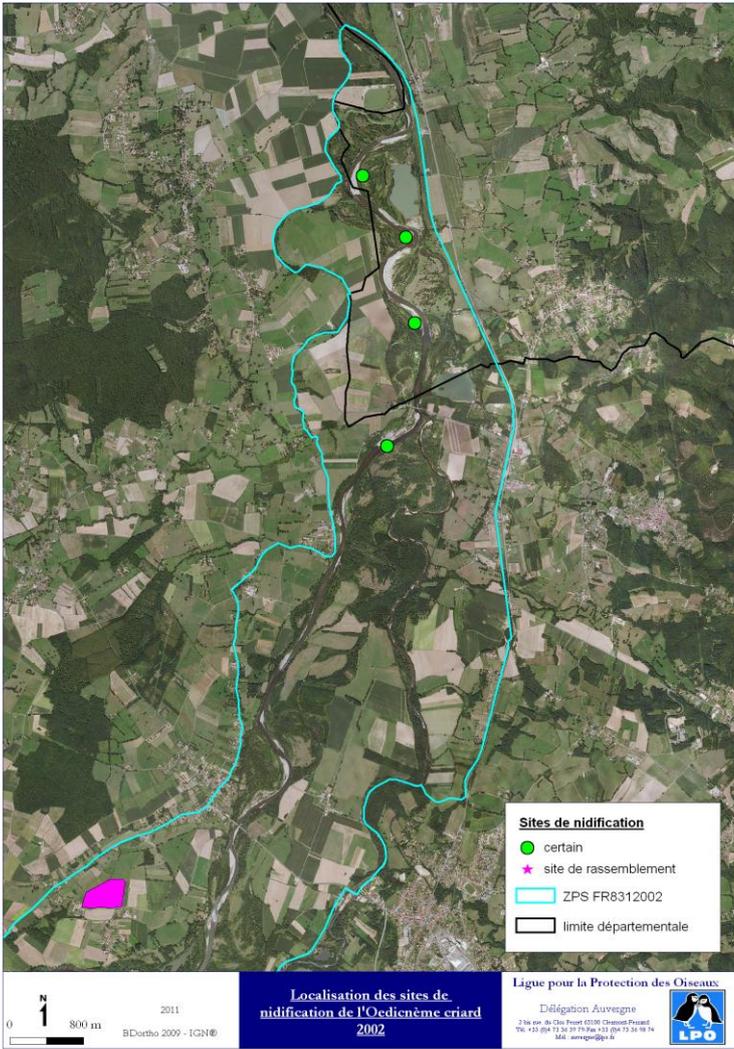
Dans les deux pages suivantes, les cartes 3, 4, 5 et 6 montrent la répartition des couples d'œdicnèmes criards dans la partie aval de la ZPS, lors de toutes les années de recensements dont la LPO dispose. La base photographique est la vallée en 2009.

Rappel : années 2002 et 2011 : expertises pour Natura 2000

Années 2004 et 2009 : recensements dans le cadre des programmes « Loire nature » et « Plan Loire ».

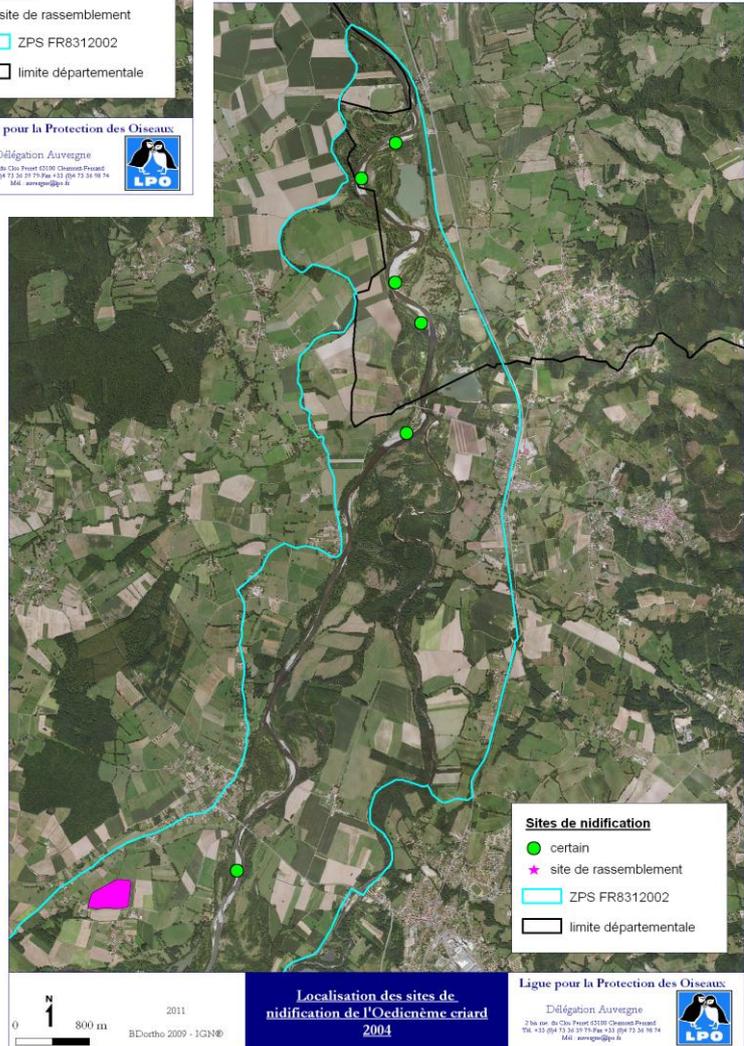
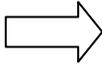
Les variations sont peu importantes sur cette période totale. Elles peuvent dépendre de la méthodologie de recensement, de l'étendue à prospecter (uniquement le lit mineur en 2004 et 2009), Des dérangements sur tel site, telle année...

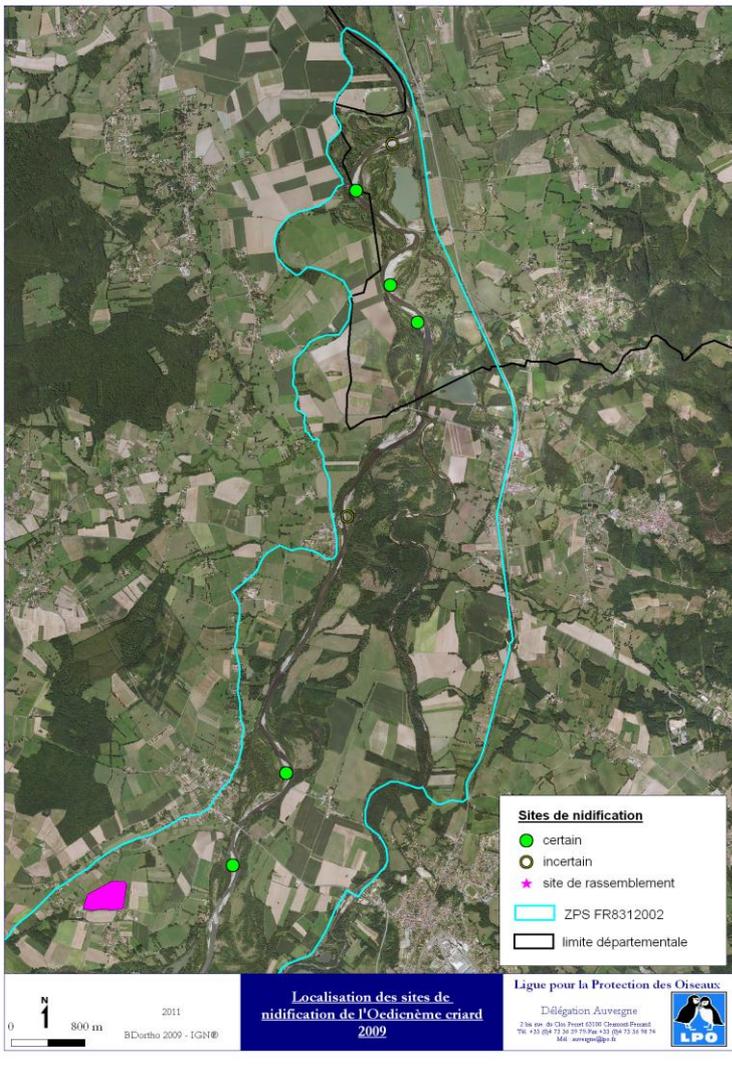
Il paraît clair que la partie du lit mineur, sise en aval de la confluence de la Dore, héberge annuellement au moins 4 couples. Que le lit mineur entre les ponts de Limons et de Ris a maintenant du mal à voir nicher 1 couple et compte 2 sites devenus inadéquats durant cette période. Enfin, le bief juste en amont du pont de Limons héberge maintenant 1 à 2 couples dans le lit mineur, ce qui est peut-être récent (crue de 2003 ?). Rien n'a été et n'est connu, sur le DPF, dans tout le reste de la ZPS, en amont.



← Carte 3 : répartition des couples dans la partie aval de la ZPS en 2002

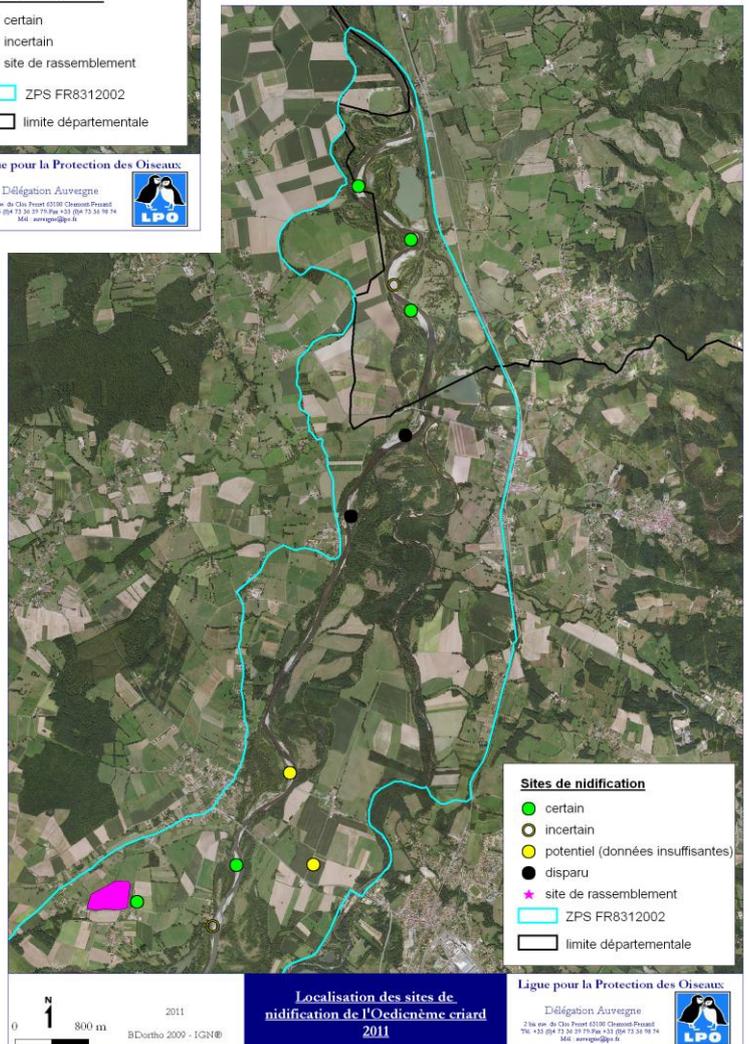
Carte 4 : répartition des couples dans la partie aval de la ZPS en 2004





Carte 5 : répartition des couples dans la partie aval de la ZPS en 2009

Carte 6 : répartition des couples dans la partie aval de la ZPS en 2011



## LE SITE DE RASSEMBLEMENT POSTNUPTIAL DE LIMONS

Ce site a été découvert en septembre 1994, où deux visites ont eu lieu, avec un maximum de 12 oiseaux notés. Jusqu'à l'observation du 9 novembre 2011, un total de 28 passages a été réalisé par plusieurs observateurs. En moyenne, 17 à 18 oiseaux sont notés à chaque date, le minimum étant de 0 (comme le 1<sup>er</sup> novembre 2006, ou le 9 novembre 2011) et les maxima de **35** le 11 septembre 2004 et de **36** le 24 septembre 2011. La date de présence la plus précoce est le 22 août 2004, avec 21 oiseaux. La date de présence la plus tardive est le 29 octobre 2011, avec encore 16 oiseaux vus.

Ce site de rassemblement est un des rares repérés dans le département du Puy-de-Dôme. Ils sont au moins 4 connus au début des années 2000 (Lallemant, 2003).

Il faut signaler que le plus grand nombre d'Ædicnèmes criards vus dans cette ZPS est un groupe de 80 individus, noté le 28 septembre 1980, à St-Priest-Bramefant. Comme évoqué plus haut, cette donnée laisse penser à l'existence d'un 5<sup>ème</sup> site de rassemblement départemental. Toutefois, le 5 octobre 2011, une prospection crépusculaire n'a rien donné. Outre cette visite, le questionnement d'un observateur local et de « faune-auvergne » sur d'éventuels rassemblements postnuptiaux sur cette commune sont restés vains. Il en va de même sur les 14 autres communes de cette ZPS. Le 5 octobre, cette recherche s'est aussi portée sur la plaine au nord du bourg de Luzillat, à l'est de la D.43, sans résultat. Une observation intéressante avait eu lieu en septembre 2004, quand 4 œdicnèmes avait été vus se posant dans ces champs.

L'existence d'un tel site de rassemblement postnuptial dans la ZPS est un aspect intéressant et important d'un rôle que cet espace joue pour cet oiseau et qui doit être préservé. Pour quelles raisons, depuis au moins 1994, ces oiseaux se réunissent dans un champ précis à Limons.... et pas ailleurs ? Cela reste inexpliqué pour l'instant.



Vue sur la parcelle qui accueille le rassemblement postnuptial (photo LPO Auvergne, JJ. Lallemant)

## **CONCLUSION**

Les résultats des prospections 2011 élargissent quelque peu la zone où les Œdicnèmes nichent, ou sont susceptibles de le faire, dans la ZPS.

Le nombre de couples repérés augmente et des données complémentaires pour de nouveaux sites potentiellement occupés, devront être vérifiées à l'avenir.

Au bilan, la connaissance des effectifs d'Œdicnèmes criards se précise, comme sa répartition. Des sites normalement occupés s'avèrent trop fréquentés par des activités humaines, non compatibles avec la protection d'une telle espèce. De tels endroits mériteraient que soit utilisé l'outil que constitue le nouvel Arrêté de Protection de Biotopes pris en mai 2011 par le Préfet de l'Allier, s'appliquant sur tout le cours de la rivière Allier, dans le département éponyme.

## **REMERCIEMENTS**

Ils vont à J.C. & M. Semiond, qui ont apporté une contribution spécifique à ce suivi, comme à ceux – bénévoles ou collègues - ayant transmis au moins une observation dans la ZPS : L. Tailland, J.C. Gigault, A. Denèfle, D. Houston, A. Tixier, L. Sarda, M. Clément et JB Couturier.

LALLEMANT JJ  
LPO Auvergne  
Auteur du suivi et rédacteur

## BIBLIOGRAPHIE

- Bernard A. & Malvaud F.** : L'Édicnème criard in **Jarry G. & Yeatman-Berthelot D.** (1994), *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. SEOF, Paris : pp 274-275.
- Birdlife International** (2004) : Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. Birdlife International, Cambridge, UK : 374 pages.
- Blanchon R. & Brugière D.** (1984). : Hivernage d'Édicnèmes criards dans l'Allier. *Le Grand-Duc*, 25 : 26-27.
- Bulidon G. & Dejaifve P-A.** : L'Édicnème criard in LPO Auvergne (2010), *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne, Delachaux & Niestlé, Paris : pp 165-167.
- Lallemant JJ.** (2003) : Note sur la répartition postnuptiale de l'Édicnème criard dans le Puy-de-Dôme. *Le Grand-Duc*, 63 : p.7
- Lallemant JJ & Lefevre R.** (2005) : Points sur les Jussies sp., les grandes Renouées sp. et les limicoles nicheurs en 2004, sur la mesure du "Bec de Dore". Rapport d'activités Loire Nature 2004. LPO Auvergne. Non paginé.
- Lallemant JJ.** (2007) : Synthèse régionale des recensements de limicoles nicheurs du val d'Allier. Rapport régional d'activités Loire Nature 2006. LPO Auvergne. Non paginé.
- Lallemant JJ.** (2010) : Suivi des limicoles nicheurs. Rapport d'activités 2009 sur la mesure Plan Loire du « Bec de Dore » (partie Puy-de-Dôme). LPO Auvergne. pp : 14-17.
- Malvaud F.** (1996) : L'Édicnème criard en France. GON (Caen). 140 pages + cartes annexées.
- MNHN Paris** (2008) : La Liste rouge des espèces d'oiseaux menacés en France. Comité Français de l'UICN, Paris.
- Olios G.** : L'Édicnème criard in **Jarry G. & Yeatman-Berthelot D.** (1991), *Atlas des oiseaux de France en hiver*. SEOF, Paris, pp 216-217.
- Sorin C.** (1993) : Etude de l'avifaune du val d'Allier entre Joze et Maringues. Rapport d'activités Loire nature, LPO Auvergne. 30 pages+annexes
- Tailland L.** (2010) : Suivi des limicoles nicheurs. Rapport d'activités 2009 sur la mesure Plan Loire du « Bec de Dore » (partie Allier). LPO Auvergne.
- Tourret P. & Riols R.** (2002) : Etat des lieux pour des espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » dans la ZICO AE 13 (val d'Allier St-Yorre / Joze). Cartographie des habitats des espèces de l'annexe I de la Directive dans cette ZICO. Rapport de la LPO Auvergne pour la DIREN Auvergne. 21 PAGES ;
- Tourret P.** (2008) : Liste rouge de l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante d'Auvergne. LPO Auvergne.